

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Laval

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Laval, tenue le 26 avril 2021 à 18 h 30 par visioconférence, conformément au décret numéro 1039-2020 du 7 octobre 2020.

Nom	Présent	Absent
Membres du CA		
Alexandre-Gingras, Hubert, parent d'élève	X	
Beaulieu, Marie-Soleil, membre de la communauté	X	
Chaanin, Amal, parent d'élève	X	
Charbonneau, Françoise, membre de la communauté	X	
Coallier, Danielle, membre de la communauté	X	
Cummings, Julie, parent d'élève	X	
Dulac, Katya, personnel professionnel	X	
Girard, Frédéric, personnel direction		X
Laurendeau, Louis-Philippe, membre de la communauté	X	
Liberge, François-Hugues, parent d'élève	X	
Maltais, Caroline, personnel soutien	X	
Martel, Sylvain, membre de la communauté	X	
Ménard, Benoit, personnel enseignant	X	
Mongeon, Maxime, représentant sans droit de vote	X	
Pineda, Christian, parent d'élève	X	
Quirion, Daniel, personnel cadre	X	
Direction générale		
Archambault, Jean-Pierre, directeur général adjoint	X	
Chaput, Sylvain, directeur général adjoint	X	
Gravel, Anne-Lise, directrice générale adjointe	X	
Lavigne, Julie, directrice générale adjointe	X	
Volcy, Yves Michel, directeur général	X	
Personnel administratif		
Duval, Stella, secrétaire générale	X	
Gingras, Isabelle, coordonnatrice	X	
Invités		
Jean-Sébastien Desrosiers, directeur des Services éducatifs	X	

POINTS STATUAIRES

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après constat du quorum, M. François-Hugues Liberge ouvre la séance à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux administrateurs.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Caroline Maltais, et résolu :

Que l'ordre du jour proposé soit adopté tel qu'il apparaît ci-après.

Points statutaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration du 8 février 2021
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 22 février 2021

Période de questions du public

- 2.1 Période de questions du public

Points pour information

- 3.1 Rapport des présidents des comités du conseil d'administration :
 - Président du conseil d'administration
 - Comité de gouvernance et d'éthique (15 février 2021)
 - Comité de vérification (22 février 2021), présentation
 - Comité sur les ressources humaines (15 mars 2021)
 - Comité ad hoc Organisation scolaire (13 avril 2021)
- 3.2 Rapport du directeur général

Points pour décision nécessitant une présentation

- 4.1 Révocation des actes d'établissement du Centre de formation en métallurgie de Laval et du Centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne
- 4.2 Huis clos :
 - Rapports du protecteur de l'élève, plaintes

Points d'information nécessitant une présentation

- 5.1 Impact du projet de règles budgétaires 2021-2022
- 5.2 L'école lavalloise de demain (prochaines étapes)

Autres

- 6.1 Huis clos
- 6.2 Varia

CA 2020-2021 numéro 040

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2021

Il est proposé par M. Alexandre Gingras, et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 8 février 2021 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

CA 2020-2021 numéro 041

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 FÉVRIER 2021

Il est proposé par M. Daniel Quirion, et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 22 février 2021 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

CA 2020-2021 numéro 042

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

2.1 Période de questions du public

Les personnes suivantes s'adressent aux membres du conseil d'administration :

- **Madame Véronique Lacombe**
Concernant les différentes étapes du processus de plainte.
- **Monsieur Marc Patrick Roy**
Concernant le projet de l'École lavalloise de demain.
- **Monsieur Alexandre Poulin (question lue par le président)**
Concernant la présentation du rapport du Protecteur de l'élève au Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

POINTS POUR INFORMATION

3.1 RAPPORT DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Comité de gouvernance et d'éthique (15 février 2021)**
M. François-Hugues Liberge, président du comité de gouvernance et d'éthique, fait état des travaux du comité.

- **Comité de vérification (22 février 2021)**
Madame Amal Chaanin, présidente du comité de vérification, fait état des travaux du comité.
- **Comité des ressources humaines (15 mars 2021)**
Madame Danielle Coallier, présidente du comité des ressources humaines, fait état des travaux du comité.
- **Comité ad hoc Organisation scolaire (13 avril 2021)**
M. François-Hugues Liberge, président du comité du comité ad hoc Organisation scolaire, fait état des travaux du comité.

3.2 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mémoire du CSS de Laval – Rendez-vous pour la réussite éducative

Monsieur Yves Michel Volcy invite monsieur Sylvain Chaput, directeur général adjoint, à prendre la parole. Ce dernier informe les membres que le Centre de services scolaire de Laval a déposé une mémoire dans le cadre de la consultation initiée par le ministère de l'Éducation du Québec les *Rendez-vous pour la réussite éducative : L'éducation au-delà de la pandémie*. Ce mémoire a été préparé par les Services éducatifs et présente les actions déployées durant la crise qui méritent d'être maintenues à la suite des effets probants observés, les actions prioritaires et souhaitables de bonifier, suivies de propositions innovantes pour le futur. Le comité des élèves a également déposé un mémoire dans le cadre de cette consultation. Le 6 mai, une rencontre avec les gestionnaires sera aussi tenue, afin de bonifier la liste des actions et des propositions.

Service de tutorat

Monsieur Yves Michel Volcy invite monsieur Sylvain Chaput, directeur général adjoint, à faire un état de la situation concernant les services de tutorat offerts aux élèves. Au Centre de services scolaire de Laval, ce sont environ 4 600 élèves du primaire et du secondaire qui ont pu bénéficier de ce service. Différentes formules et initiatives ont été mises en place dans les milieux, afin de bonifier l'aide apporté aux élèves en difficulté.

Budget pour le tutorat

Monsieur Yves Michel Volcy invite madame Julie Lavigne, directrice générale adjointe, à faire un état de la situation concernant, les sommes reçues et versées pour le service de tutorat. Pour le Centre de services scolaire de Laval, une somme de 455 000\$ a été versée et distribuée aux écoles dans un premier temps. Une somme supplémentaire d'environ 450 000\$ a été reçue dans un deuxième temps pour la bonification du service de tutorat, laquelle a été distribuée dans les établissements selon les critères retenus par le Comité de répartition des ressources et présentés au conseil d'administration.

Enjeux budgétaires 2021-2022

Monsieur Yves Michel Volcy invite madame Julie Lavigne, directrice générale adjointe, à faire un état de la situation concernant la préparation du budget 2021-2022. Mme Lavigne mentionne que tant les directions des services que les membres du Comité de répartition des ressources travaillent présentement sur des pistes d'optimisation, avec une vision quinquennale. Pour la préparation du prochain budget, ce serait 2 millions de dollars que nous pourrions récupérer par l'application des différentes pistes d'optimisation réalisables.

Maternelle 4 ans

Monsieur Yves Michel Volcy invite madame Julie Lavigne, directrice générale adjointe, à faire un état de la situation concernant la maternelle 4 ans. Pour l'année scolaire 2021-2022, 5 nouvelles classes de maternelles 4 ans s'ajouteront, pour un total de 12 classes. Les conseils d'établissement des écoles concernées ont été consultés à cet effet. Les conseils d'établissement de 2 écoles ont émis des réserves à cet effet, soit celui de l'école Le-Petit-Prince et de l'école de l'Arc-en-ciel. Un suivi a été fait avec les conseils d'établissement concernés.

Qualité de l'air dans les établissements

Monsieur Yves Michel Volcy invite monsieur Jean-Pierre Archambault, directeur général adjoint, à présenter l'état de la situation concernant la qualité de l'air dans les établissements. Conformément aux directives du ministère de l'Éducation du Québec, le Centre de services scolaire de Laval a dressé le portrait du taux de dioxyde de carbone (CO₂) pour chacun de ses établissements. Une première évaluation a été effectuée et les résultats ont été communiqués aux conseils d'établissement, aux parents et à la population. Les 18 bâtiments du parc immobilier présentant un taux de CO₂ au-delà de 1000 ppm ont fait l'objet d'une deuxième phase d'analyses, afin de dresser un portrait plus précis de la situation et d'identifier les correctifs à mettre en place afin d'atteindre un taux moyen de CO₂ conforme. En date d'aujourd'hui, un seul bâtiment se trouve à avoir un résultat en-deçà de 1000 ppm. La situation du bâtiment est suivie de près. Toutefois, selon les récentes analyses, il apparaît déjà qu'une bonification du protocole d'ouverture des fenêtres viendrait grandement améliorer la situation. De plus, nous continuons d'être en mode vigie et proactif dans ce dossier.

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)

Monsieur Yves Michel Volcy invite monsieur Jean-Pierre Archambault, directeur général adjoint, à faire part au comité de l'état d'avancement de ce dossier. Le projet de plan triennal et de destination des immeubles (PTRDI) est présentement en consultation auprès des instances concernées. Ce projet fait suite à la présentation faite au conseil d'administration sur la planification des besoins d'espaces en février dernier. Suivant le retour de consultation, le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) sera présenté au conseil d'administration du mois de juin, pour adoption.

Plan d'effectifs et octroi des congés

Monsieur Yves Michel Volcy invite madame Anne-Lise Gravel, directrice générale adjointe, à transmettre les informations à ce sujet. Chaque unité administrative prépare présentement son plan des effectifs pour la prochaine année scolaire.

La planification de la clientèle de chaque établissement, les besoins des élèves, les mandats administratifs et le contexte budgétaire sont autant d'éléments qui sont pris en compte dans cette grande opération. La dotation demeure un enjeu, puisqu'il faut compter sur du personnel qualifié pour répondre aux besoins de nos élèves. C'est d'ailleurs dans cette quête de lutter contre la pénurie de personnel et de tout mettre en œuvre pour que les élèves aient les meilleurs services qui soient que nous avons dû nous résoudre à limiter l'accès à des congés sans traitement au personnel régulier qui bénéficiait de tels congés depuis de nombreuses années. Compte tenu des enjeux budgétaires à venir, un effort collectif sera fait et il y aura un gel d'embauches en 2021-2022 pour le personnel du centre administratif, sauf exception, le cas échéant.

Conditions de travail des gestionnaires

Monsieur Yves Michel Volcy invite madame Anne-Lise Gravel, directrice générale adjointe, à transmettre les informations à ce sujet. Conformément au Règlement de délégation de pouvoirs en vigueur, les conditions de travail sont décrétées par la direction générale. Au cours des derniers mois, d'importants travaux avec les associations qui représentent les gestionnaires du Centre de services de Laval ont été tenus afin de réviser les conditions de travail contenues dans la Politique de gestion applicable aux gestionnaires qui avait cours depuis 2014. En s'appuyant sur les dispositions du *Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires* les conditions de travail ont été révisées. Le conseil d'administration devra donc procéder, à sa prochaine séance, à l'abrogation des conditions de travail qui étaient jusqu'alors prévues à la Politique de gestion applicable aux gestionnaires. Le nouveau document adopté par le directeur général n'est d'ailleurs pas une politique au sens du terme, mais des conditions de travail négociées. Il est à noter que les modifications apportées aux conditions de travail sont à coûts nuls.

Séance extraordinaire – 3 mai 2021

Monsieur Yves Michel Volcy mentionne qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil d'administration le lundi 3 mai 2021, notamment pour traiter des demandes de révision de décision que nous avons reçues. D'autres séances extraordinaires sont d'ailleurs à prévoir, puisque nous risquons de recevoir d'autres demandes de révision à cette période de l'année.

Diffusion d'informations

Monsieur Yves Michel Volcy mentionne que le Centre de services scolaires de Laval a publié au cours des dernières semaines des informations supplémentaires, pour faciliter l'accès à certaines informations aux parents et au public. Ainsi, les états financiers sont maintenant disponibles sur le site Internet et des informations additionnelles ont été publiées aux parents pour faciliter leurs communications (demandes d'information, plaintes, etc.).

POINTS DE DÉCISION NÉCESSITANT UNE PRÉSENTATION

4.1 RÉVOICATION DES ACTES D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION EN MÉTALLURGIE DE LAVAL ET DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAUL-ÉMILE-DUFRESNE :

ATTENDU la volonté du Centre de services scolaire de Laval de fusionner le Centre de formation en métallurgie de Laval et le Centre de formation Compétences-2000, afin d'en faire un seul et même centre;

ATTENDU la volonté du Centre de services scolaire de Laval de fusionner l'École hôtelière de Laval et le Centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne afin d'en faire un seul et même centre;

ATTENDU les consultations menées à cet effet auprès des conseils d'établissement concernés, du comité de parents et du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval;

ATTENDU les avis favorables reçus de ces instances;

ATTENDU qu'il est requis de révoquer les actes d'établissement du Centre de formation en métallurgie de Laval et du Centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne à compter du 1^{er} juillet 2021;

Il est proposé par M. Hubert Alexandre-Gingras, et résolu :

QUE les actes d'établissement du Centre de formation en métallurgie de Laval et du Centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne soient révoqués à compter du 1^{er} juillet 2021.

CA 2020-2021 numéro 043

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

HUIS CLOS

Il est proposé par Mme Françoise Charbonneau, et résolu

QUE le conseil d'administration siège à huis clos à 19 h 50.

CA 2020-2021 numéro 044

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RETOUR EN ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Il est proposé par Mme Amal Chaanin, et résolu

QUE le conseil d'administration revienne en assemblée délibérante à 20 h 31.

CA 2020-2021 numéro 045

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2.1 PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE, PLAINTÉ : - RAPPORT

ATTENDU la plainte déposée au protecteur de l'élève du Centre de services scolaire de Laval, le 25 mars dernier, par le père de l'élève dont les coordonnées sont déposées en annexe de la présente résolution relativement aux règles sanitaires appliquées par l'école le Baluchon en présence d'un élève exempté du port du masque;

ATTENDU les travaux et analyses du protecteur de l'élève du Centre de services scolaire de Laval;

ATTENDU le rapport du protecteur de l'élève du 29 mars 2021 et son avis à l'effet que la plainte n'est pas bien fondée et que les règles en vigueur sont correctement appliquées par l'école le Baluchon;

Il est proposé par Mme Françoise Charbonneau, et résolu :

QUE le conseil d'administration prenne acte du rapport, de l'avis et des recommandations du protecteur de l'élève;

QUE l'application qui est faite des règles en vigueur soit maintenue par la direction de l'école Le Baluchon.

CA 2020-2021 numéro 046

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2.2 PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE, PLAINTÉ : - RAPPORT

ATTENDU la plainte déposée au protecteur de l'élève du Centre de services scolaire de Laval, le 17 mars dernier, par les parents de l'élève dont les coordonnées sont déposées en annexe de la présente résolution, relativement à l'intervention policière effectuée auprès de leur enfant à l'École d'éducation internationale de Laval, sans le consentement ni la présence des parents;

ATTENDU les travaux et analyses du protecteur de l'élève du Centre de services scolaire de Laval;

ATTENDU le rapport du protecteur de l'élève du 29 mars 2021 et son avis à l'effet que la plainte est bien fondée en partie;

ATTENDU les recommandations du protecteur de l'élève, notamment quant à la nécessité de préciser dans l'Entente relative à l'intervention policière du service de police de Laval dans les établissements d'enseignement du Centre de services scolaire de Laval la notion d'urgence et de diffuser aux directions d'école l'obligation de joindre ou de tenter de joindre les parents avant de permettre un interrogatoire d'élève par les policiers, à moins que cela soit impossible ou que ce soit déraisonnable dans les circonstances;

Il est proposé par M. Christian Pineda, et résolu :

QUE le conseil d'administration prenne acte du rapport, de l'avis et des recommandations du protecteur de l'élève;

QUE les recommandations du protecteur de l'élève soient mises en application dans le cadre du renouvellement de l'Entente relative à l'intervention policière du service de police de Laval dans les établissements d'enseignement du Centre de services scolaire de Laval, qui entrera en vigueur à compter de la prochaine année scolaire.

CA 2020-2021 numéro 047

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POINTS D'INFORMATION NÉCESSITANT UNE PRÉSENTATION

5.1 IMPACT DU PROJET DE RÈGLES BUDGÉTAIRES 2021-2022

Ce point d'information sera reporté à la prochaine séance.

5.2 L'ÉCOLE LAVALLOISE DE DEMAIN (PROCHAINES ÉTAPES)

Monsieur Jean-Sébastien Desrosiers, directeur des Services éducatifs, présente un état de situation du projet de L'école lavalloise de demain.

6.1 HUIS CLOS

Aucun huis clos n'est requis.

6.2 VARIA

Aucun sujet n'est ajouté à ce point.

Levée de la séance : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

FRANÇOIS-HUGUES LIBERGE
Président du CA

STELLA DUVAL
Secrétaire générale